

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
PROGRAMME 340  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

HAUT CONSEIL DES  
FINANCES PUBLIQUES



PROGRAMME 340  
**Haut Conseil des finances publiques**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Pierre MOSCOVICI

*Président du Haut Conseil des finances publiques*

Responsable du programme n° 340 : Haut Conseil des finances publiques

Créé par une disposition de la loi organique n° 2012-1403 du 17 décembre 2012 relative à la programmation et à la gouvernance des finances publiques, le Haut Conseil des finances publiques (HCFP) est un organisme indépendant du Gouvernement et du Parlement. Placé auprès de la Cour des comptes et distinct de cette dernière, il est présidé par le Premier président de la Cour des comptes et comprend dix membres : quatre magistrats de la Cour des comptes désignés par son Premier président, quatre membres nommés par les présidents des assemblées parlementaires et par les présidents des commissions des finances de ces assemblées, un membre nommé par le président du Conseil économique, social et environnemental et le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

La loi organique du 17 décembre 2012 transpose en droit français les dispositions du traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance, ratifié par la France en 2012. Ainsi, le Haut Conseil des finances publiques est chargé d'une mission spécifique qui contribue à la bonne gouvernance des finances publiques :

- il rend un avis sur les prévisions macro-économiques sur la base desquelles sont construits les projets de textes financiers et le projet de programme de stabilité ainsi que sur l'estimation de produit intérieur brut potentiel sur laquelle repose le projet de loi de programmation des finances publiques ;
- il apprécie ex-ante la cohérence des objectifs annuels présentés par le Gouvernement par rapport à la trajectoire pluriannuelle de solde structurel définie dans la loi de programmation des finances publiques ;
- il identifie ex-post, le cas échéant, les écarts importants que font apparaître les résultats de l'année écoulée avec les objectifs de solde structurel.

Le programme 340 a été créé et placé sous la responsabilité du président du Haut Conseil des finances publiques, en application de l'article 22 de la loi organique précitée. Les crédits consommés en 2021, à savoir 0,535 M€ en CP dont 0,512 M€ sur les dépenses de personnel et 0,023 M€ sur les autres titres ont été destinés à financer les moyens de fonctionnement de cette institution indépendante, et notamment la rémunération des agents qui assument les fonctions de rapporteur général, des rapporteurs généraux adjoints et du rapporteur. En outre, le programme intègre la prise en charge des frais de déplacements des membres, les expertises, la communication des avis publics rendus par l'institution, ainsi que les moyens matériels et informatiques nécessaires aux membres et au secrétariat permanent.

### RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

---

#### **OBJECTIF 1 : Contribuer à la qualité de l'élaboration des projets de textes financiers**

INDICATEUR 1.1 : Avis rendus dans les délais

## Objectifs et indicateurs de performance

### OBJECTIF

#### 1 – Contribuer à la qualité de l'élaboration des projets de textes financiers

### INDICATEUR

#### 1.1 – Avis rendus dans les délais

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Avis rendus dans les délais	%	100	100	100	100	100	100

#### Commentaires techniques

Source des données : Haut Conseil des finances publiques

Mode de calcul : proportion des avis rendus dans les délais légaux et réglementaires, dans le cadre des articles 12 à 18 de la loi organique n° 2012-1403 du 17 décembre 2012 relative à la programmation et à la gouvernance des finances publiques.

### ANALYSE DES RÉSULTATS

Au cours de l'année 2021, le Haut Conseil des finances publiques a rendu cinq avis :

- l'avis n° HCFP-2021-1 relatif au solde structurel des administrations publiques présenté dans le projet de loi de règlement de 2020 (12 Avril 2021) ;
- l'avis n° HCFP-2021-2 relatif aux prévisions macroéconomiques associées au programme de stabilité pour les années 2021 à 2027 (13 Avril 2021) ;
- l'avis n° HCFP-2021-3 relatif au premier projet de loi de finances rectificative pour 2021 (31 mai 2021) ;
- l'avis n° HCFP-2021-4 relatif aux projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale pour l'année 2022 (17 Septembre 2021) ;
- l'avis n° HCFP-2021-5 relatif au deuxième projet de loi de finances rectificative pour l'année 2021 et à la révision des projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale pour l'année 2022 (29 Octobre 2021).

Ces avis ont été transmis au secrétariat général du Gouvernement et au Conseil d'Etat dans les délais prévus par la loi organique du 17 décembre 2012. L'objectif est donc atteint.

Le Haut Conseil des finances publiques est chargé de rendre des avis sur les projets de textes relatifs aux finances publiques : loi de programmation pluriannuelle des finances publiques, lois de finances et de financement de la sécurité sociale, lois de finances rectificative et de financement rectificative de la sécurité sociale, programme de stabilité. Les délais fixés au Haut Conseil par la loi organique (une semaine ou moins) sont particulièrement serrés compte tenu de la technicité de la matière traitée et nécessitent une forte réactivité des membres et du secrétariat permanent. Soucieux de contribuer à la qualité de l'élaboration des projets de textes financiers dans le respect des contraintes du Gouvernement, le Haut Conseil s'organise pour rendre systématiquement ses avis dans les délais prévus.

---

**Haut Conseil des finances publiques**

Programme n° 340 | Objectifs et indicateurs de performance

## Présentation des crédits

### 2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Haut Conseil des finances publiques	1 052 939 512 324	50 139 36 963	5 000	1 103 078 554 287	1 103 078
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>1 052 939</b>	<b>50 139</b>	<b>0</b>	<b>1 103 078</b>	<b>1 103 078</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP					
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-318 083	-2 026 (hors titre 2)		-320 109	
Total des AE ouvertes	734 856	48 113 (hors titre 2)		782 969	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>512 324</b>	<b>36 963</b>	<b>5 000</b>	<b>554 287</b>	

#### 2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Haut Conseil des finances publiques	1 052 939 512 324	50 139 17 830	5 000	1 103 078 535 153	1 103 078
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>1 052 939</b>	<b>50 139</b>	<b>0</b>	<b>1 103 078</b>	<b>1 103 078</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP					
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-318 083	-2 026 (hors titre 2)		-320 109	
Total des CP ouverts	734 856	48 113 (hors titre 2)		782 969	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>512 324</b>	<b>17 830</b>	<b>5 000</b>	<b>535 153</b>	

### 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Haut Conseil des finances publiques	429 673	50 139		479 812	479 812

## Haut Conseil des finances publiques

Programme n° 340 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020					
	372 616	5 064	5 000		<b>382 680</b>
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>429 673</b>	<b>50 139</b>	<b>0</b>	<b>479 812</b>	<b>479 812</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>372 616</b>	<b>5 064</b>	<b>5 000</b>		<b>382 680</b>

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020					
01 – Haut Conseil des finances publiques	429 673 372 616	50 139 5 514	5 000	479 812	<b>479 812</b> <b>383 130</b>
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>429 673</b>	<b>50 139</b>	<b>0</b>	<b>479 812</b>	<b>479 812</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>372 616</b>	<b>5 514</b>	<b>5 000</b>		<b>383 130</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 2 – Dépenses de personnel	372 616	1 052 939	512 324	372 616	1 052 939	512 324
Rémunérations d'activité	249 879	665 679	348 161	249 879	665 679	348 161
Cotisations et contributions sociales	121 610	383 771	162 801	121 610	383 771	162 801
Prestations sociales et allocations diverses	1 127	3 489	1 361	1 127	3 489	1 361
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	5 064	50 139	36 963	5 514	50 139	17 830
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	5 064	50 139	36 963	5 514	50 139	17 830
Titre 6 – Dépenses d'intervention	5 000	0	5 000	5 000	0	5 000
Transferts aux autres collectivités	5 000	0	5 000	5 000	0	5 000
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>1 103 078</b>			<b>1 103 078</b>	
Ouvertures et annulations* en titre 2		-318 083			-318 083	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-2 026			-2 026	
<b>Total*</b>	<b>382 680</b>	<b>782 969</b>	<b>554 287</b>	<b>383 130</b>	<b>782 969</b>	<b>535 153</b>

\* y.c. FdC et AdP

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
01/12/2021					318 083	2 026	318 083	2 026
<b>Total</b>					<b>318 083</b>	<b>2 026</b>	<b>318 083</b>	<b>2 026</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>					<b>318 083</b>	<b>2 026</b>	<b>318 083</b>	<b>2 026</b>



## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Haut Conseil des finances publiques	1 052 939 512 324	50 139 41 963	1 103 078 554 287	1 052 939 512 324	50 139 22 830	1 103 078 535 153
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>1 052 939</b>	<b>50 139</b>	<b>1 103 078</b>	<b>1 052 939</b>	<b>50 139</b>	<b>1 103 078</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP	-318 083	-2 026	-320 109	-318 083	-2 026	-320 109
Total des crédits ouverts	734 856	48 113	782 969	734 856	48 113	782 969
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>512 324</b>	<b>41 963</b>	<b>554 287</b>	<b>512 324</b>	<b>22 830</b>	<b>535 153</b>
Crédits ouverts - crédits consommés	+222 532	+6 150	+228 682	+222 532	+25 283	+247 816

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

#### PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	1 452 939	50 139	1 503 078	1 452 939	50 139	1 503 078
Amendements	-400 000	0	-400 000	-400 000	0	-400 000
<b>LFI</b>	<b>1 052 939</b>	<b>50 139</b>	<b>1 103 078</b>	<b>1 052 939</b>	<b>50 139</b>	<b>1 103 078</b>

L'évolution des crédits inscrits au PLF 2021 et ceux ouverts en LFI 2021 s'explique par le vote de l'amendement n°II-1470 par l'Assemblée nationale. Cet amendement vise à limiter l'augmentation du plafond d'emplois à 5 et non 8 comme demandé en projet de loi de finances, générant ainsi une économie de 400 000 € sur le titre 2.

#### JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Dans le cadre de la loi de finances rectificative, le programme 340 a fait l'objet d'une annulation de crédits de titre 2 de 318 083 €, ces crédits étant devenus sans objet en raison d'un retard constaté sur les recrutements prévus et de 2 026 € en AE=CP de crédits hors titre 2, correspondant à l'annulation de la réserve constituée lors de l'ouverture de la gestion.

## RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	5 265	2 006	7 271	5 265	2 006	7 271
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	0	0	0	0	0
<b>Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)</b>	<b>5 265</b>	<b>2 006</b>	<b>7 271</b>	<b>5 265</b>	<b>2 006</b>	<b>7 271</b>

La mise en réserve initiale comprend pour sa totalité la réserve de précaution qui a été annulée lors de la loi de finances rectificative.

## EMPLOIS ET DÉPENSES DE PERSONNEL

### EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR LE PROGRAMME

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Transferts de gestion 2020 (1)	Réalisation 2020 (2)	LFI + LFR 2021 (3)	Transferts de gestion 2021 (4)	Réalisation 2021 (5)	Écart à LFI + LFR 2021 (après transferts de gestion) (5 - (3 + 4))
1134 – Catégorie A +	0,00	2,50	5,00	0,00	3,54	-1,46
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>2,50</b>	<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,54</b>	<b>-1,46</b>

(en ETPT)

Catégorie d'emplois	Mesures de périmètre en LFI (6)	Mesures de transfert en LFI (7)	Corrections techniques (8)	Impact des schémas d'emplois pour 2021 (5-4)-(2-1)-(6+7+8)	dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2020 sur 2021	dont impact du schéma d'emplois 2021 sur 2021
1134 – Catégorie A +	0,00	0,00	0,00	+1,04	0,00	+1,04
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>+1,04</b>	<b>0,00</b>	<b>+1,04</b>

Les emplois rattachés au programme 340 sont occupés par des magistrats de la Cour des comptes (catégorie A+) : il s'agit du rapporteur général du Haut Conseil des finances publiques (HCFP) ainsi que d'un rapporteur général adjoint et trois rapporteurs.

La masse salariale de ces emplois est exécutée selon la procédure de facturation interne (rétablissement des crédits par atténuation des dépenses) entre le programme 164 et le programme 340.

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emploi	Sorties	<i>dont départs en retraite</i>	Mois moyen des sorties	Entrées	<i>dont primo recrutements</i>	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	Schéma d'emplois
							Réalisation	Prévision PAP
1134 – Catégorie A +	1,50	0,00	5,33	4,00	0,00	7,00	+2,50	+5,00
<b>Total</b>	<b>1,50</b>	<b>0,00</b>		<b>4,00</b>	<b>0,00</b>		<b>+2,50</b>	<b>+5,00</b>

En 2021, les sorties constatées correspondent au départ de deux rapporteurs dont un qui exerçait ses fonctions à mi-temps.

Les entrées correspondent à l'arrivée d'un nouveau rapporteur général adjoint qui exerce ces fonctions à mi-temps et de quatre nouveaux rapporteurs, dont un qui exerce ses fonctions à mi-temps.

## EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES

## RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR SERVICE

(en ETPT)

Service	Prévision LFI	Réalisation	<i>dont mesures de transfert</i>	<i>dont mesures de périmètre</i>	<i>dont corrections techniques</i>	Impact des schémas d'emplois pour 2021	<i>dont extension en année pleine du schéma d'emplois 2020 sur 2021</i>	<i>dont impact du schéma d'emplois 2021 sur 2021</i>
Administration centrale	8,00	3,54	0,00	0,00	0,00	+1,04	0,00	+1,04
<b>Total</b>	<b>8,00</b>	<b>3,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>+1,04</b>	<b>0,00</b>	<b>+1,04</b>

(en ETP)

Service	Schéma d'emplois Prévision PAP	ETP au 31/12/2021 Réalisation
Administration centrale	+5,00	5,00
<b>Total</b>	<b>+5,00</b>	<b>5,00</b>

3,54 ETPT ont été consommés en 2021 et 5 ETP étaient présents au 31 décembre 2021.

## RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Prévision LFI	Réalisation
	ETPT	ETPT
01 – Haut Conseil des finances publiques	8,00	3,54
<b>Total</b>	<b>8,00</b>	<b>3,54</b>
Transferts en gestion		0,00

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE ET CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS

Catégorie	Exécution 2020	Prévision LFI 2021	Exécution 2021
<b>Rémunération d'activité</b>	<b>249 879</b>	<b>665 679</b>	<b>348 161</b>
<b>Cotisations et contributions sociales</b>	<b>121 610</b>	<b>383 771</b>	<b>162 801</b>
Contributions d'équilibre au CAS Pensions :	96 683	277 014	118 879
– Civils (y.c. ATI)	96 683	277 014	118 879
– Militaires			
– Ouvriers de l'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)			
– Autres (Cultes et subvention exceptionnelle au CAS Pensions)			
Cotisation employeur au FSPOEIE			
Autres cotisations	24 927	106 757	43 922
<b>Prestations sociales et allocations diverses</b>	<b>1 127</b>	<b>3 489</b>	<b>1 361</b>
<b>Total titre 2 (y.c. CAS Pensions)</b>	<b>372 616</b>	<b>1 052 939</b>	<b>512 324</b>
<b>Total titre 2 (hors CAS Pensions)</b>	<b>275 933</b>	<b>775 925</b>	<b>393 445</b>
<i>FdC et AdP prévus en titre 2</i>			

## ÉLÉMENTS SALARIAUX

(en millions d'euros)

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	
<b>Socle d'exécution 2020 retraitée</b>	<b>0,28</b>
Exécution 2020 hors CAS Pensions	0,28
Impact des mesures de transfert et de périmètre 2021/ 2020	
Débasage de dépenses au profil atypique :	
– GIPA	
– Indemnisation des jours de CET	
– Mesures de restructuration	
– Autres dépenses de masse salariale	
<b>Impact du schéma d'emplois</b>	<b>0,12</b>
EAP schéma d'emplois 2020	
Schéma d'emplois 2021	0,12
<b>Mesures catégorielles</b>	
<b>Mesures générales</b>	
Rebasage de la GIPA	
Variation du point de la fonction publique	
Mesures bas salaires	
<b>GVT solde</b>	<b>0,00</b>
GVT positif	0,00
GVT négatif	-0,01
<b>Rebasage de dépenses au profil atypique - hors GIPA</b>	
Indemnisation des jours de CET	
Mesures de restructurations	
Autres rebasages	
<b>Autres variations des dépenses de personnel</b>	<b>0,00</b>
Prestations sociales et allocations diverses - catégorie 23	0,00
Autres variations	
<b>Total</b>	<b>0,39</b>

Le glissement vieillissement technicité positif s'élève à 3 552 €, soit 1 % de la masse salariale totale.

---

**Haut Conseil des finances publiques**

---

Programme n° 340 | Justification au premier euro

**■ ACTION SOCIALE - HORS TITRE 2**

L'action sociale du programme 340 est financée par le programme 164 "Cour des comptes et autres juridictions financières".

*Dépenses pluriannuelles*

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) <b>48 113</b>	CP ouverts en 2021 * (P1) <b>48 113</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>41 963</b>	CP consommés en 2021 (P2) <b>22 830</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>0</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>6 150</b>	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>22 830</b>

## RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) <b>1 176</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) <b>0</b>				
<b>Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>1 176</b>	–	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) <b>0</b>	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) <b>1 176</b>
AE engagées en 2021 (E2) <b>41 963</b>	–	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) <b>22 830</b>	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) <b>19 133</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021</b> (R6 = R4 + R5) <b>20 309</b>
				Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) <b>19 133</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) <b>1 176</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR





**Haut Conseil des finances publiques**

Programme n° 340 | Justification au premier euro

**Justification par action****ACTION****01 – Haut Conseil des finances publiques**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Haut Conseil des finances publiques	1 052 939 512 324	50 139 41 963	<b>1 103 078</b> <b>554 287</b>	1 052 939 512 324	50 139 22 830	<b>1 103 078</b> <b>535 153</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 2 : Dépenses de personnel	1 052 939	512 324	1 052 939	512 324
Rémunérations d'activité	665 679	348 161	665 679	348 161
Cotisations et contributions sociales	383 771	162 801	383 771	162 801
Prestations sociales et allocations diverses	3 489	1 361	3 489	1 361
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	50 139	36 963	50 139	17 830
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	50 139	36 963	50 139	17 830
Titre 6 : Dépenses d'intervention		5 000		5 000
Transferts aux autres collectivités		5 000		5 000
<b>Total</b>	<b>1 103 078</b>	<b>554 287</b>	<b>1 103 078</b>	<b>535 153</b>

Les dépenses exécutées en 2021 en HT2 sur l'action unique du programme, se répartissent comme suit :

Titre	Unité de justification	CP	en %
Fonctionnement	Burautique et informatique	17 830	78%
Intervention	Autre fonctionnement	5 000	22%

Le montant de la dépense en titre de fonctionnement correspond au paiement des évolutions effectuées sur le site internet du HCFP.

La dépense en titre d'intervention concerne la cotisation du HCFP à une organisation européenne qui réunit les institutions fiscales indépendantes, le Network of EU Independent Fiscal Institutions (IFIs).